



Landeronde

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 085-218501187-20221209-DCM_2022_12_059-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, à vingt heures trente,

Les membres du Conseil municipal de la Commune de LANDERONDE, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire salle du Conseil, à la mairie, sous la présidence de Mme Angie LEBOEUF, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 2 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents votants : 14

Etaient présents : Mme LEBOEUF (Maire), M. DUVAL, Mme GRAVOUIL, M. COTHOUIST, Mme PAUL-JOUBERT, M. GAUDOUX, Mme PETIT, M. JOLLY, Mme REDAIS GABORIT, M. AIELLO, Mme LEBLOND, M. PERROCHEAU, M. HENNINOT, Mme GARNIER

Etaient excusés :

Mme RAULIN a donné pouvoir à Mme PETIT

M. DUBARLE a donné pouvoir à M. PERROCHEAU

M. CLEMENT a donné pouvoir à Mme PAUL-JOUBERT

Mme BENATIER

M. CUVIGNY

DCM 2022_12_059 : FESTIVAL « ROULEZ JEUNESSE ! 2022 »

Au vu du succès rencontré par le Festival « Roulez Jeunesse ! » en 2021, le Grand R, scène nationale de La Roche-sur-Yon, a décidé de reconduire ce festival dédié à la création artistique pour la jeunesse à l'échelle de l'agglomération.

Ce festival permet aux petits et grands de découvrir une dizaine de propositions artistiques dans les écoles, les salles municipales ou les théâtres de onze communes de l'agglomération yonnaise.

L'établissement a ainsi proposé à la commune de Landeronde d'accueillir deux spectacles :

- ***A l'envers, à l'endroit***, de la compagnie La Bocca delle Luna pour une représentation scolaire le 29 novembre 2022 et une séance tout public le 30 novembre 2022.
- ***Les Petites Géométries***, de la Compagnie Juscomama pour une représentation scolaire le 16 décembre 2022

Le coût de la participation communale s'élève à 1 775 euros TTC ; montant auquel il convient d'ajouter le prix des représentations scolaires de 5,50 euros par élève.

Sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la participation de la commune de Landeronde au festival Roulez Jeunesse ! 2022,
- Accepte les termes de la convention avec Le Grand R,
- Autorise Madame le Maire à signer la convention jointe et à engager les sommes susvisées.

Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 623 du budget 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

Le Maire
Angie LEBOEUF

Publié le 16/12/2022

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01 ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr